Document généré le 15 juil. 2025 15:58

Continuité

CONTINUITÉ

Petit Champlain
Un contraste...

Marc Grignon

Numéro 21, automne 1983

URI : https://id.erudit.org/iderudit/18916ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)
1923-2543 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Grignon, M. (1983). Petit Champlain : un contraste.... *Continuité*, (21), 46–46.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 1982

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Petit Champlain

UN CONTRASTE...

Les limites du quartier Petit Champlain à Québec ont été imposées vers 1970 par le projet *place Royale*. Ce quartier inclut la partie nord de la rue Sous-le-fort, qui devait faire partie de ce vaste projet de mise en valeur (îlot n° 7). Quelques édifices seulement ont alors été restaurés. Le quartier actuel correspond donc aux limites établies vers 1979 par les travaux du ministère des Affaires culturelles.

RUPTURE ENTRE DEUX QUARTIERS

La rupture entre les deux quartiers (Petit Champlain/ place Royale) naît principalement des images distinctes qu'ils dégagent. Les contrastes méritent d'autant notre examen que le quartier Petit Champlain vient lui aussi de subir des travaux importants. Deux conceptions différentes de l'intervention en quartier ancien se côtoient dans un lieu où l'isolement relatif du reste de la ville en accentue les variantes. Deux développements concertés se juxtaposent et tendent à s'affronter.

L'homogénéité architecturale de place Royale résulte de travaux échelonnés sur une dizaine d'années. Le résultat en dit beaucoup plus sur l'attitude des intervenants que sur l'époque privilégiée par les *restaurations*. Le quartier *Petit Champlain*, en visant une homogénéité d'un type différent se prête à une remarque semblable. Mais l'attitude des promoteurs de ce dernier projet est radicalement opposée. Les travaux visaient à maintenir les édifices en bon état et à les adapter à des fonctions déterminées (vitrines de boutiques, espaces intérieurs de types divers: cafés, restaurants, boutiques). Chaque édifice possède une vie propre, ce qui donne à l'ensemble son caractère urbain animé. Cette intervention est en outre plus respectueuse de l'ensemble. Les édifices ont été modifiés mais sans atteinte à leur évolution historique.

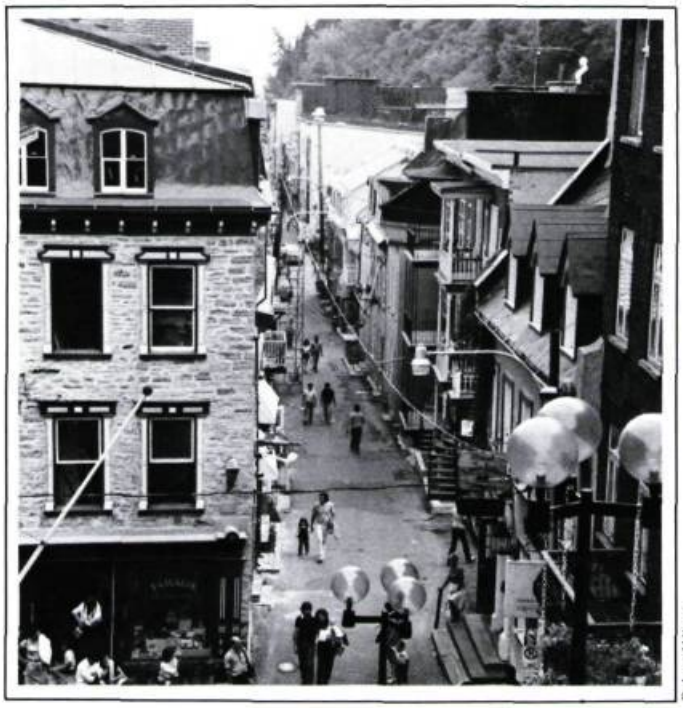

Robert Hébert

Dans le cas de place Royale, l'insistance sur un certain passé identifie davantage la situation historique de l'intervenant. Le soi-disant attachement au passé de ce projet effectue une sélection et comporte des oppositions significatives entre les termes retenus et ceux rejetés. On sait que «Je me souviens» implique un choix, se souvenir et oublier étant deux résultats d'une seule opération de sélection.

UNE PERSPECTIVE DE CONTINUITÉ

Dans le cas du quartier Petit Champlain, le caractère contemporain de l'intervention permet plutôt de conserver: utiliser les édifices vides, créer de l'animation, transformer selon ses besoins. Il ne s'agit pas de valoriser inconditionnellement le pragmatisme de l'entreprise privée qui, dans d'autres cas, a contribué à détruire des ensembles de grande valeur. Simplement, ces travaux effectués dans une perspective profitable de continuité avec l'histoire constituent un bon exemple de respect raisonné d'édifices anciens.

En ce qui concerne la ville et les espaces publics, le contact établi entre l'architecture et ses utilisateurs doit être considéré. Pour Donald Preziosi, cette fonction architecturale renferme des moyens de reconnaissance entre individus d'une même appartenance culturelle(1). Selon nous, l'architecture véhicule une image-type de ses usagers, à laquelle les usagers réels peuvent ou non s'identifier. Il est ainsi concevable de définir des limites au-delà desquelles ce contact n'est plus possible, des frontières qu'on nommait intuitivement la déshumanisation de l'architecture. Ce thème critique, issu principalement de l'architecture moderne, favorisait donc un **retour** à l'architecture **humaniste**. Or l'insistance sur ce contact et sur la fonction pratique provoque parfois l'effet contraire de celui désiré. Comme si toutes les fonctions architecturales se transformaient en anti-fonctions sociales si on en exagérait l'importance. D'où le contraste entre les gens qui ne font que passer sur la place Royale mais s'attardent dans le quartier Petit Champlain.

ATTÉNUER LES CONTRASTES

Ce survol rapide d'un problème complexe montre déjà une série de rapports qui établissent d'abord la dualité des lieux en question, et contribuent ensuite au succès de l'un et au moins grand succès de l'autre. Si le quartier Petit Champlain attire des gens **près** de place Royale, il ne faudrait pas compter sur un effet d'entraînement qui les amènerait **sur** cette place. La diminution des contrastes entre ces deux lieux permettrait de mieux orienter leur caractère, soit vers l'un, soit vers l'autre . . . ■

Marc Grignon

(1) Donald Preziosi, The Semiotics of the Built Environment, Bloomington, Indiana University Press, 1979, p.65.